

RENÉ VIOLAINES
21, RUE CHARLES FLOQUET
VITRY-SUR-SEINE (SEINE)

le 23 mai 1946

Mon cher confrère,

Au moment où elle réorganise le groupe de ses correspondants dialectaux et de langues secondés en France, l'Académie de Provence me charge de vous offrir le siège de correspondant pour la langue basque.

Puis-je, mon cher confrère, compter sur votre précieux concours ? J'en serais personnellement très heureux.

Et, dans l'espoir que votre réponse sera affirmative, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments bien sympathiquement dévoués.

René Violaines.